

H. BENMRAH donne lecture du texte suivant :

H. BENMRAH geeft lezing van de volgende tekst :

Dans le journal La DH du 24/01/2020, vous déclarez concernant les cambriolages multiples de la drève Soetkin, je cite : « Nous recommandons vivement aux riverains d'acheter une alarme de sécurité, d'autant que la commune octroie une prime pour inciter la population à s'en procurer » fin de citation.

Hors sur le site de la commune [www.anderlecht.be](http://www.anderlecht.be), dans la rubrique « prévention-vol », il est bien stipulé que cette prime ne concerne pas le placement d'un système d'alarme, mais uniquement les mesures de protections mécaniques telles que les portes de sécurité, les serrures de sécurité, etc.

Je constate une distorsion entre ce que vous prétendez à la presse et la réalité des conditions pour l'obtention d'une prime.

Cela démontre un mépris de votre part vis-à-vis du citoyen, un certain manque de considération pour les multiples cambriolages qui ont eu lieu et une minimisation du problème.

Monsieur le Bourgmestre-Président donne lecture du texte suivant :

De heer burgemeester-voorzitter geeft lezing van de volgende tekst :

Sachez tout d'abord que ce dossier a fait l'objet d'un suivi professionnel impliquant les services de police et ceux de la prévention. Je me suis personnellement impliqué dans cette affaire parce que je sais combien ces cambriolages peuvent être traumatisants pour nos concitoyens.

Vous nous interrogez au sujet du cadre de la prime communale de sécurisation des habitations.

Je vous signale que le principe de base de la techno-prévention est de décourager les cambrioleurs et retarder un maximum leur intrusion. Il s'agit donc bien de moyens techno-préventifs pour la protection des habitations avec, de la part du Conseiller en Prévention Vol, le constat et l'évaluation de l'effet dissuasif sur l'habitation entière des mesures prises contre le cambriolage. L'idée qui sous-tend cette prime communale est donc une sécurisation mécanique.

En clair, la prime couvre toutes les mesures techniques de sécurisation : portes blindées, serrures, rosaces, grilles de soupirail, verrous de Velux, etc.

Pour ce qui concerne la vague de cambriolage dans le quartier Neerpede nord, je profite de cette question pour signaler à l'assemblée que le Conseiller en Prévention Vol communal s'est concerté avec l'expert en techno-prévention de la police. Il a été décidé de lancer une campagne de sensibilisation en "toutes-boîtes" et de distribuer en date du 29/01/2019, en collaboration avec 2 Gardiens de la paix, des folders "Protéger son habitation des cambriolages" sur les axes ci-dessous. Au total, 240 folders FR et 240 folders NL ont été distribués dans les rues du quartier.

Une seconde action de distribution de flyers est prévue très bientôt du côté est du Ring (quartier autour de l'avenue Capitaine Fossoul).

Sur le plan strictement policier, il a été décidé voici plusieurs jours de renforcer significativement la présence policière en mobilisant quelques équipes Koban (Virtus et CPO) habituées à lutter contre ce type de phénomène. Par ailleurs, le dossier d'enquête

de chaque fait a été regroupé en un seul dossier afin de maximiser la récolte d'éléments pouvant servir à la capture des auteurs.

Pour suivi d'une réunion sur le sujet qui s'est encore déroulée cette semaine et à laquelle je participais, je peux vous garantir que l'enquête avance très bien et que nous allons vers une résolution rapide.

H. BENMRAH ajoute que l'article de presse du 24 janvier fait suite à plus de vingt cambriolages dans le quartier.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que quinze cambriolages ont été signalés à la police.